Agent de service médico-social

ASMS

Certifiante | Formation continue

Réf. : 23106704F — Mise à jour : 11 septembre 2026

Organisme responsable : **GRETA-CFA EST-BRETAGNE**

Présentation de la formation

Objectifs

L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bio-nettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Il prend en compte la disposition psychique et l'état physique du résident au moment où il intervient auprès de lui ou dans son espace.

Tout au long de son service, l'agent de service médico-social est attentif au résident, communique avec lui de manière adaptée et bienveillante. Il exerce ses activités en faisant preuve de non-discrimination. Tout au long de son service, l'agent de service médico-social respecte les standards de qualité de l'établissement et les règles d'hygiène. Il se protège en respectant les mesures de prévention des risques professionnels. Afin de maintenir les locaux et sanitaires commun ainsi que les locaux administratifs en état de propreté et d'hygiène, l'agent de service médico-social nettoie les surfaces avec les techniques appropriées, dans le respect de la fiche de poste et des modes opératoires. Il utilise les matériels et produits adaptés aux prestations et veille à la sécurité des usagers.

Dans les chambres et salles de bains des résidents ainsi que dans d'autres locaux et équipements à risque infectieux, il applique les protocoles de bio-nettoyage afin d'atteindre une réduction de la contamination biologique des surfaces. L'agent de service médico-social participe au service du linge personnel des résidents et du linge de l'établissement. Il contribue au service des repas des résidents en chambre ou dans la salle à manger. Selon les consignes du responsable soignant l'agent de service médico-social aide le résident dans ses déplacements et lors de ses repas. L'agent de service médico-social est conscient que la chambre du résident est son « chez-soi », il respecte la vie privée et intime du résident lors de ses interventions. Au sein d'une équipe pluri-professionnelle, il participe à la préservation de l'autonomie du résident, au maintien des acquis et au ralentissement de la perte de capacités. Il tient compte du projet d'accompagnement personnalisé, des besoins et des souhaits du résident. Il communique de manière adaptée avec les familles et les visiteurs et contribue à l'image de l'établissement. En fin de service, l'agent de service médico-social renseigne le support de traçabilité.

Il participe aux réunions de transmissions pluri-professionnelles. Il transmet toute observation liée à un état inhabituel du résident au personnel soignant et participe à la traçabilité des comportements perturbateurs habituels du résident. Il partage des informations utiles à la mise à jour du plan d'accompagnement personnalisé (PAP) du résident.

L'emploi exige une station debout prolongée avec un rythme de travail soutenu.

Programme

BC 01 : Réaliser le nettoyage et le bio-nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

BC 02 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

BC 03 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Titre professionnel agent de service médico-social

Code RNCP : 41365

Métiers associés

J1301 — Personnel polyvalent des services hospitaliers

K1302 — Assistance auprès d'adultes

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2179278S	Mixte	Redon	05/10/2026	30/03/2027

Source : GREF Bretagne #23106704F